## **ORNEX IMMOBILIER**

## **TARIFS AU 24/05/2018**

(Montants TTC T.V.A. à 20%)

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

TRANSACTION	
Vente d'immeuble à usage d'habitation	
	Part honoraires charge vendeur
De 0 € à 190 000 €	8% TTC
De 190 001 € à 450 000 €	6%TTC
De 450 001 € à 820 000 €	5%TTC
Au-delà de 820 001 €	4%TTC
AUTRES	
Vente terrains	8%TTC
Vente d'un immeuble à usage commercial	8%TTC
Vente de fonds de commerce	8%TTC
Avis de valeur	Entre 150 € et 200 € (voir conditions en agence)
Estimation	Offerte

La délivrance d'un note est obligatoire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.